

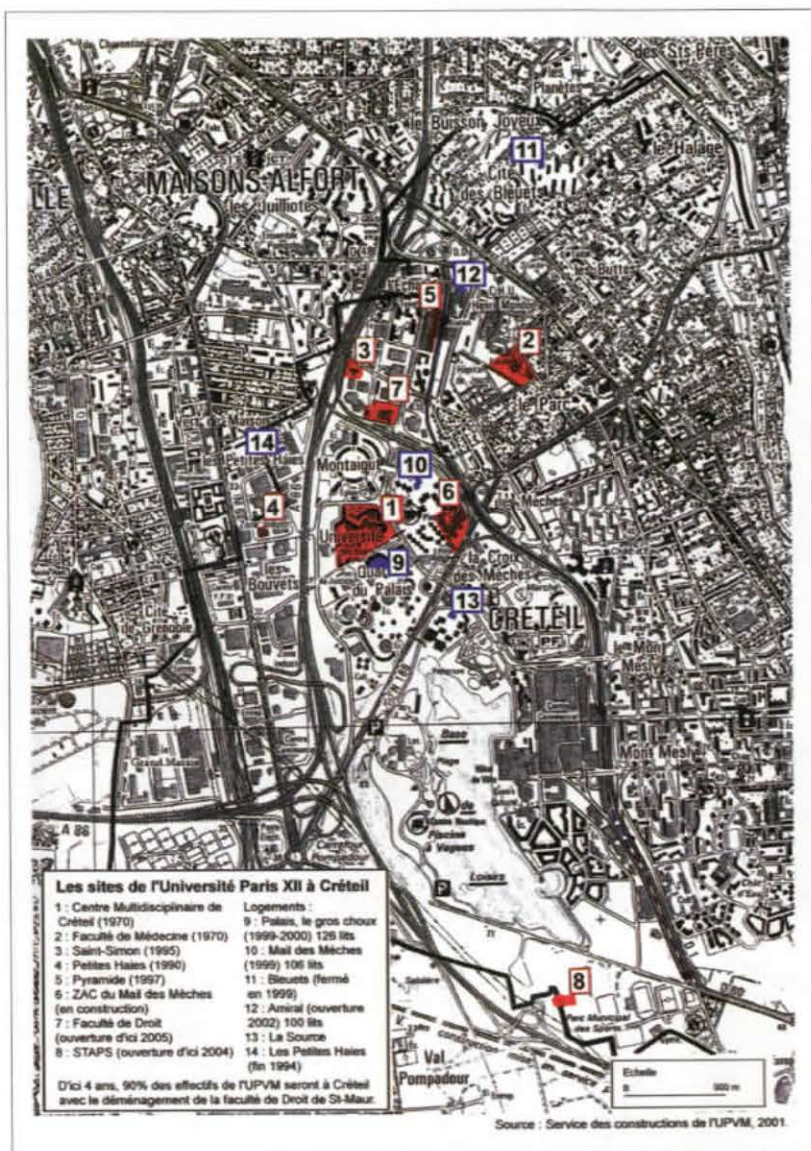
Créteil : l'université dans la recomposition urbaine

L'histoire de Paris 12/Val-de-Marne témoigne des logiques qui ont orienté le développement urbain des universités françaises depuis trente ans, tout en présentant un cas original en Ile-de-France de relation étroite avec la ville. État et perspectives de cette relation, par **Jodelle Zetlaoui, sociologue, urbaniste, maître de conférences à l'université Paris 12/Val-de-Marne.**

La création de Paris 12/Val-de-Marne (UPVM) s'opéra en plusieurs phases : ouverture des facultés de droit et de sciences économiques à Saint-Maur en 1969, d'une faculté de médecine en 1970 à Créteil, puis du Centre multidisciplinaire (CMC) qui marqua la naissance de l'UPVM dans le « nouveau Créteil ». La conception du CMC se voulait en rupture avec la logique de construction des campus à la périphérie des villes qui avait prévalu jusque-là, et dont les conséquences préjudiciables en termes de ségrégation socio-spatiale commençaient à inquiéter. Il s'agissait de revenir à une appréhension du site universitaire comme quartier de ville ; l'université devait être reliée à ses abords par des ponts et passerelles, une dalle-jardin devait desservir les bâtiments et permettre d'accéder à des boutiques installées en rez-de-chaussée... En dépit de ces intentions, le CMC sera peu ouvert sur son environnement urbain. Pris dans un urbanisme de dalle et de zonage alors très en vogue, il ne bénéficia pas davantage, pour des raisons financières, des aménagements initialement prévus, les universitaires eux-mêmes n'étant pas prêts à partager leur espace avec les citoyens.

Éclatement géographique

Si, pendant plusieurs années, Paris 12 n'eut que très peu de relations avec les villes de Créteil et de Saint-Maur – pour des raisons à la fois culturelles et politico-administratives –, elle en noua assez tôt avec d'autres collectivités locales. En fait, en essayant de renforcer ses filières générales et ses pôles scientifiques de haut niveau, sa stratégie de développement d'enseignements à finalité professionnelle rencontra assez rapidement celle du ministère de l'Éducation nationale et des villes nouvelles, à la fin des années quatre-vingt, au prix toutefois d'un éclatement géographique de ses sites et d'une complexification de sa gestion. Bien qu'elles aient permis à l'université de soulager quelque peu



le site de Créteil, ces implantations ne résolurent toutefois pas les problèmes immobiliers de l'université, comme la reconstruction du site de Saint-Maur abritant près de 5 000 étudiants dans des préfabriqués métalliques conçus pour en accueillir quatre fois moins, ou l'extension précipitée du CMC.

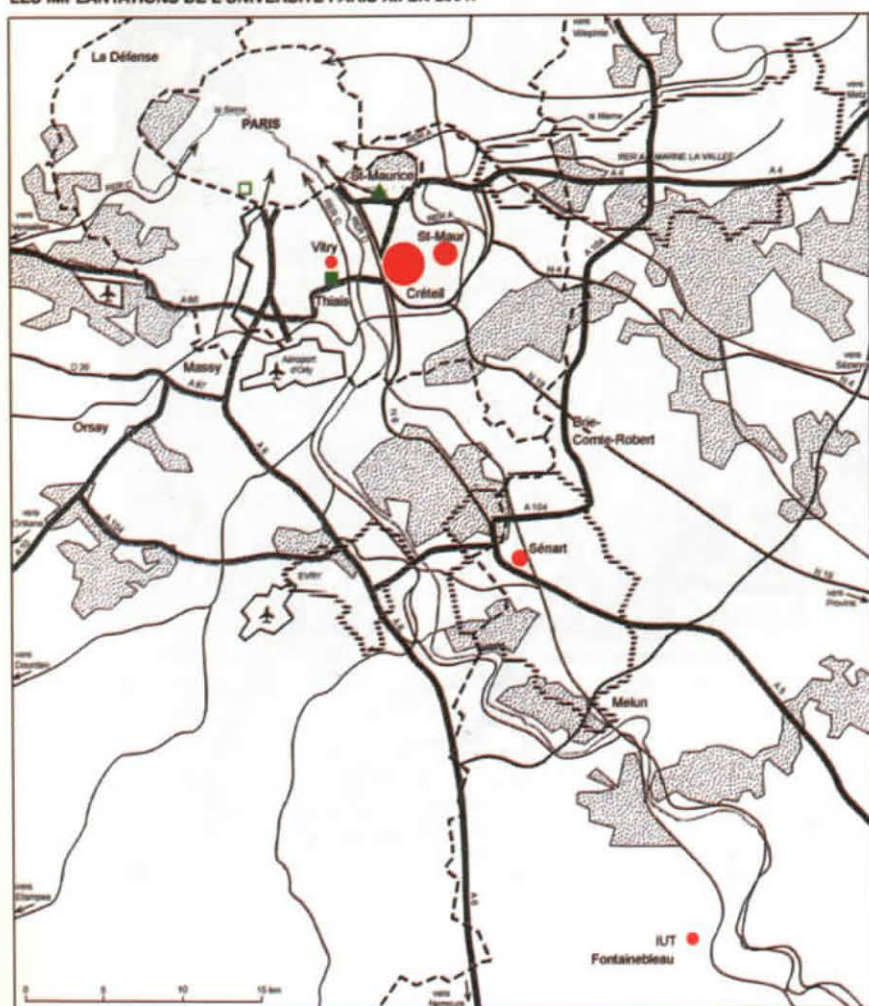
Un coup politique

Une meilleure entente entre le maire de Créteil et les présidents de l'Université de Paris 12 qui se succédèrent à partir de 1990, ainsi que l'ap-

parition de nouvelles problématiques économiques-urbaines furent à l'origine d'un changement radical dans les rapports entre ces deux acteurs, qui se traduit en 1994 par la (première) participation de la ville à la réalisation d'un bâtiment de l'université : la maison de l'Étudiant. Puis, en 1996, alors que le projet de reconstruction du site de Saint-Maur ne parvenait pas à se concrétiser, le maire de Créteil proposa opportunément à l'université un vaste terrain face au métro, pour la construction de l'UFR de sciences économiques, d'une bibliothèque juridico-économique et du

bâtiment de l'Institut d'urbanisme de Paris. Il réalisa ainsi une sorte de coup politique face à un maire d'opposition, et se plaça dans une nouvelle logique de prise en compte de l'université en tant qu'atout de restructuration urbaine. À présent, le quartier de l'Échat – qui n'est jamais devenu le centre d'affaires de l'Est parisien programmé il y a trente ans et s'est fortement dégradé – se voit réhabilité grâce à l'implantation de structures de formations universitaires. Alors que Créteil ne comptait aucun logement étudiant au milieu des années quatre-vingt-dix, des résidences se construisent, d'anciens bureaux sont transformés et certains appartements des fameux « Choux » de Grandval ont été attribués aux étudiants. En définitive, ces nouvelles implantations viennent perturber le strict fonctionnalisme du « nouveau Créteil » des années soixante-dix.

LES IMPLANTATIONS DE L'UNIVERSITÉ PARIS XII EN 2001.



	Zone densément urbanisée.		Créteil : Nombre d'étudiants : 17811 Centre multidisciplinaire de Créteil Petites-halles St-Simon CHU Pyramides		Thiès : CNRS.
	Forêts et parcs.		St-Maur : Nombre d'étudiants : 4617 Facs de Droit, Sciences économiques.		Ecole Montsouris Paris 14 ème. Nombre d'étudiants : 94
	Autoroute.		Antenne universitaire de Sénart : Nombre d'étudiants : 1245		St-Maurice : AFUNA.
	Route principale.		Fontainebleau : Nombre d'étudiants : 421 IUT.		
	RER, réseau ferré.		Vitry : Nombre d'étudiants : 343 IUT.		
	Limite de département.				
	Périmètre des villes nouvelles.				
	Fleuves.				

La ville « utilise » l'université

Comme dans beaucoup de villes moyennes de province, et à la différence de la plupart de ses homologues en région parisienne, Paris 12 est donc, depuis quelques années, perçue par ses partenaires locaux comme un vecteur de développement socio-économique et culturel. Aussi est-il peu étonnant qu'elle soit l'université d'Ile-de-France la plus avancée en matière de projets immobiliers, financés dans le cadre du prochain contrat de plan État-Région. On pourrait dire que Créteil « utilise » l'université pour restructurer son territoire, mais toutes deux sont en fait devenues interdépendantes. Pour être en mesure de prendre la maîtrise d'ouvrage de ses constructions et devenir un interlocuteur compétent face à ses partenaires locaux, Paris 12 s'est dotée d'un service de construction. Son cas illustre la nécessité, pour les universités françaises, d'être capables, d'une part de défendre une vision stratégique de leur développement spatial – qui les prémunit contre une logique du coup par coup les obligeant souvent à accepter n'importe quelle opportunité foncière –, d'autre part de faire valoir leurs attentes, voire leurs exigences vis-à-vis de l'aménagement des sites qu'on leur propose. En somme, en se recomposant dans la ville, l'université pourrait aussi participer à recomposer celle-ci. ▲

Carte d'identité de Paris 12

- Université pluridisciplinaire implantée sur 12 sites.
- Près de 25 000 étudiants, 1 143 enseignants, plus de 2 500 intervenants temporaires en enseignement, 135 chercheurs des organismes de recherche et 626 agents IATOS.
- Signe particulier : fait partie des rares universités françaises à disposer d'un service de construction et à prendre la maîtrise d'ouvrage de ses opérations depuis 1997.